

# Thierry Breton (Atos) : « les données personnelles des Européens sont le patrimoine des Européens »

[Ce matin sur Europe 1](#), **Thierry Breton**, président-directeur général d'Atos (et ancien ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie), s'est entretenu avec Jean-Pierre Elkabbach sur le thème de la protection des données privées et professionnelles, en expliquant pourquoi et comment l'Europe se doit de réagir – d'urgence – pour trouver des réponses à ce problème.

Un sujet chaud, en pleine divulgation de l'affaire **PRISM**, programme d'écoute à grande échelle opéré par le gouvernement américain par l'entremise de la NSA (voir à ce propos « [Rétrospective : la saga PRISM](#) »).

**Atos** et **SAP** ont été commissionnés par l'Union européenne pour faire des propositions dans ce domaine. « *Nous avons réuni autour de nous une trentaine de grands patrons de l'informatique et des technologies de l'information, et nous avons arrêté une réponse qui nous semble être crédible, réaliste et non naïve à ce que nous constatons aujourd'hui dans le monde des données* », explique le patron d'Atos.

Thierry Breton communiquera les propositions du groupe au Président de la République François Hollande ce vendredi. **Jim Hagemann Snabe**, co-CEO de SAP, fera de même auprès de la chancelière allemande Angela Merkel, la semaine prochaine.

## Un espace Schengen de la donnée

« *Les données, c'est l'or numérique, l'or noir de demain. On sait tout sur nous et on stocke ces informations dans des fermes de serveurs. L'exploitation de ces données va créer de l'énergie, de l'emploi et un nombre incalculable de projets nouveaux* », explique Thierry Breton.

Toutefois, l'utilisation de ces données reste à encadrer. La préconisation que fera vendredi le PDG d'Atos au Président de la République française consiste en la mise en place d'un « espace Schengen des données », à l'intérieur duquel les informations pourront librement circuler. Quant aux autres pays, ils devront **obligatoirement passer par l'Europe** pour traiter les données relatives aux entreprises et résidents européens.

« *Les données personnelles et professionnelles des Européens sont un patrimoine qui appartient aux Européens.* » Et de rappeler que les États-Unis comme la Chine protègent d'ores et déjà les données de leurs compatriotes.

*In fine*, Thierry Breton voit « l'espace informationnel » comme un nouvel espace s'additionnant aux dimensions terrestre, maritime et aérienne. « *Ces espaces, on les a réglementés et organisés.* » L'idée consiste à faire de même avec les données.

Reste à savoir si l'Europe aura le poids nécessaire pour imposer une telle idée auprès des États-Unis. Dans ce contexte, l'affaire PRISM, qui affaiblit les USA, est une chance à ne pas laisser passer.

L'Europe bénéficie aujourd'hui d'une opportunité unique pour imposer sa vision de la protection des données.

---

**Voir aussi**

[Quiz Silicon.fr – Fuites de données, petits secrets et grands scandales](#)